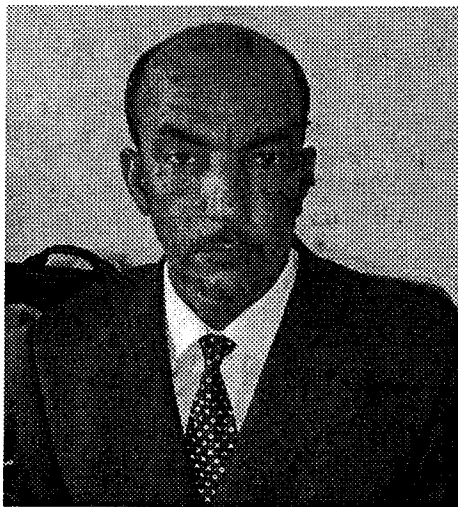


# RÉFLEXIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES ADRESSÉES AUX AUTORITÉS DU PAYS POUR UNE DÉMOCRATIE ET UNE BONNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUES



PAR MOHAMED OULD MOHAMED EL HACEN  
D.E.S INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE (CNAM)

SECTION PARIS

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURS SPECIALISES (DESS)

UNIVERSITE PARIS IX DAUPHINE FRANCE

FAAR@MAURITEL.MR

*1- Séparation du secteur financier  
et bancaire des secteurs de  
l'Economie réelle.*

*2- Création d'un marché financier  
mauritanien (Bourse de valeurs mobi-  
lières)*

# Réflexions économiques et financières adressées aux Autorités du pays pour une démocratie et une bonne Gouvernance économiques

## Première partie

**P**olitique et Economie sont les deux faces d'une même monnaie. Elles sont si intimement liées qu'il est impossible de concevoir l'une sans l'autre. C'est dire leur caractère indissociable et leurs implications corrélatives. Aucune entreprise de réforme politique ne peut se passer d'une réforme économique.

Dans notre pays, leurs implications respectives n'ont pas toujours été prises en compte ce qui a créé des distorsions, des dysfonctionnements et parfois certaines aberrations qui sapent les fondements élémentaires de l'économie, notamment les systèmes et mécanismes de régulation financiers. Nous aborderons ici les aspects les plus saillants qui nous semblent représenter de graves défaillances qu'il convient de pallier, de manière à assainir le cadre de régulation de l'activité économique sur des bases saines et efficaces et les rapports qui doivent régir le système bancaire et l'Economie réelle. L'approche privilégiée est professionnelle et ne rejoint aucune lecture économique ou financière partisane qui puisse prêter à controverse. Il s'agit uniquement de règles et de principes communément admis par les systèmes économiques et financiers de par le monde.

Il importe cependant de préciser que cette réflexion est conduite ici dans le seul souci d'éclairer sur des pratiques et sur des risques dont la prise en charge par les décideurs, les spécialistes et les opérateurs économiques concernés, permettra de remettre de l'ordre dans un secteur extrêmement sensible et vital pour le pays, particulièrement dans la phase décisive qu'il traverse actuellement et à la lumière des énormes perspectives que lui ouvrent les nouveaux changements politiques et les nouvelles potentialités économiques.

S'il est évident que le secteur financier est relativement récent en Mauritanie et qu'il manque par conséquent de maturité et d'expérience, il n'en demeure pas moins qu'il colporte des tares et des distorsions inacceptables dans une économie de marché et encore moins dans un Etat de justice et de démocratie. Le secteur financier mauritanien est passé par diverses étapes, toutes fortement marquées par le rôle moteur de l'Etat, à travers la Banque Centrale de Mauritanie (BCM).

A sa création en 1974, la BCM avait de grandes ambitions dont l'émission d'une monnaie nationale ainsi que l'organisation, la structuration et le contrôle du secteur financier ; donc du secteur bancaire. Ce secteur s'est transformé par la force des choses en un "outil" de l'Etat, avec des capitaux

publics, gérés par des fonctionnaires. Il est devenu de ce fait la victime des commerçants du secteur privé qui ne comprenaient pas le rôle des banques et la nécessité de respecter l'argent public qui finance ces banques. Ils étaient mus par des dynamiques "individualistes", aidés en cela par la complicité des fonctionnaires gestionnaires des banques.

Cet état des choses s'est traduit par une incapacité des banques à jouer leur rôle, et parfois à entraîner leur faillite.

L'Etat s'est trouvé alors contraint à céder ces établissements aux commerçants responsables de leur faillite, dans le cadre de ce qu'on a appelé "la privatisation".

Il est intéressant de noter ici que la privatisation des entreprises publiques n'est pas identique à celle des banques.

Pour ces dernières - les banques commerciales - la privatisation signifie l'abandon d'une grande portion du pouvoir économique au profit du gestionnaire ou du nouveau propriétaire de la banque. Et c'est en raison du pouvoir de ce dernier à créer le monnaie et de l'absence de tout véritable contrôle exercé par l'Etat que le secteur était structurellement condamné à l'anarchie.

Aujourd'hui nous trouvons que les banques sont devenues des propriétés privées aux mains des hommes d'affaires présents dans les secteurs du commerce, de l'industrie et des services à côté de leur métier de "banquiers", alors que dans tous les systèmes économiques en vigueur dans les pays avancés et même dans les pays en voie de développement, l'économie est structurée autour de deux secteurs distincts et complémentaires, le secteur financier et bancaire d'un côté ; le secteur économique réel de l'autre.

Ces deux secteurs entretiennent des relations et se complètent mais restent distincts et séparés par une limite claire et connue. Il y a une raison à la base de cette distinction. C'est "l'incompatibilité". Les hommes d'affaires choisissent toujours entre les deux. Pourquoi ?

Parce que la banque est habitée, légalement à créer le monnaie. Ce pouvoir lui est délégué par l'Etat et, ce faisant, la banque, même privée - joue l'un des rôles dévolus aux institutions de l'Etat, ce qui lui impose une plus grande neutralité et une justice plus rigoureuse dans ces rapports avec les entreprises de production et de distribution. La banque a la faculté

de différencier et de choisir.

De ce fait, elle doit posséder le sens de l'objectivité au moment de prendre les décisions, de manière à considérer les intérêts du pays, de l'économie en général et de tous des hommes d'affaires aussi sans discrimination, ni subjectivité.

Dans le cas où le banquier réunit et cumule les deux secteurs dans son activité, il perd le sens de l'objectivité parce qu'il devient concurrent des entreprises du secteur réel.

De plus, la création de la monnaie par la distribution du crédit ne peut qu'être "limitée" et la Banque Centrale fixe souvent des plafonds pour ces crédits.

Et comme c'est limité alors que tel banquier ou tel autre possède des sociétés actives sur le marché, il est naturel que l'essentiel des crédits autorisés pour cette banque aille en priorité aux sociétés de son propriétaire et le reste ira, à ses associés, clients et courtiers parmi les hommes d'affaires.

C'est ainsi que le pouvoir cédé par l'Etat dans le but de profiter à l'économie à travers les prestations accordées aux clients de la banque en mettant à leur disposition les crédits nécessaires au montage des projets profitables au développement du pays est usurpé et détourné de sa vocation et de ses objectifs.

Ce pouvoir sera utilisé pour mettre ces crédits "limités" au service des seules sociétés du banquier.

La banque devient alors le promoteur du banquier, lui-même, au lieu de financer l'économie nationale.

- Cette situation peut être assimilée à une mauvaise gouvernance dans l'ensemble et aboutit à la faillite, car les financements et les crédits doivent être orientés vers les secteurs économiques selon des normes et des critères objectifs dans le cadre d'une politique d'encadrement des crédits. Si le banquier ne fait preuve d'objectivité dans l'orientation des financements selon ces critères, le résultat sera sans doute la faillite.

- Le fait que le banquier (propriétaire) possède des entreprises privées dans le secteur de l'économie réelle qu'il finance par l'intermédiaire de la banque, expose le pays à l'inflation, parce que la "création de la monnaie" de façon illimitée, et sans rapport avec la production prévisionnelle qui approvisionne les marchés, provoque une hausse du taux d'inflation.

## Réflexions économiques et financières adressées aux Autorités du pays pour une démocratie et une bonne Gouvernance économiques

En revanche, si le banquier observe les règles de la profession et oriente les crédits vers des entreprises et des établissements sans autres considérations que les critères et les normes régissant ses rapports avec ses clients, le taux d'inflation sera réduit.

En tous cas, et compte tenu de cette situation, nombreux sont ceux qui ont une activité économique et qui vont chercher à posséder des banques pour financer leurs propres projets ; mais bien plus nombreux ceux qui se sont évertués à solliciter, en vain, des crédits parce que dépendant de la volonté d'un concurrent.

Les dépôts en banque effectués par les particuliers et les entreprises pour sécuriser et rentabiliser leur argent constituent aussi des ressources pour l'octroi des crédits. Cette assertion n'est cependant valable que dans un système financier normal où la confiance est bien établie entre les institutions financières et leurs usagers. Or dans notre pays la tendance des usagers est plutôt à la thésaurisation.

Les relations de méfiance de ces derniers vis à vis des banques, entraînant une réduction considérable de la trésorerie de ces dernières et un manque de certitude des emprunteurs potentiels de pouvoir mobiliser des ressources à travers des crédits auprès des banquiers qui se positionnent curieusement en concurrents de leurs propres clients. Ceux-ci optent par conséquent pour le mode de thésaurisation.

Parmi les aspects négatifs, il y a le fait que, lorsqu'un investisseur identifie un projet et réalise les études de faisabilité et cherche les financements, même partiel, auprès d'une banque, le banquier peut, s'il le veut, dans les conditions actuelles, exécuter le projet pour son propre compte. C'est la raison pour laquelle nombre d'investisseurs évitent souvent d'informer le banquier ou de chercher son concours pour un projet quelconque. Cette situation est à l'origine de l'immobilisme et de la carence qui tuent tout esprit d'initiative individuelle.

Autre anachronisme du système en place, dans le cas de l'import-export nécessitant souvent l'ouverture d'un crédit documentaire auprès d'une banque qui peut assurer le financement rapide de l'opération par l'intermédiaire des ses sociétés, l'importateur perdant le temps ; le produit objet de son opération commerciale est distribué sur le marché avant même que le banquier ne donne suite à sa demande.

Ces pratiques et ces blocages sont, au moins théoriquement possibles alors qu'elles devraient être du domaine de l'impossible.

Le cas de figure des appels d'offres et des marchés n'est guère meilleur. Les soumissionnaires qui doivent fournir des garanties bancaires font face à la concurrence déloyale de leur banquier qui possède lui aussi une entreprise dans le même segment d'activité ; le soumissionnaire se voit alors refuser les garanties demandées et privé ainsi de ce marché. Même si le banquier ne lui oppose pas un refus de

garanties, la confidentialité des offres techniques et financières peut être violée et des préjudices portés aux candidats par la concurrence.

En tous cas et au bas mot, cette duplicité du banquier et son mélange des genres et

Pour résumer notre propos ; nous disons que la monnaie et la banque sont étroitement liées. Et comme nous l'avons vu, ce sont les banques primaires qui "créent la monnaie". Pouvoir leur est conféré de gérer la monnaie, contrairement à ce que d'aucuns pensent au sujet de la création de la monnaie qu'ils attribuent injustement à la Banque Centrale ou à l'Etat.

Dans le cas de la Mauritanie se sont les commerçants qui "créent la monnaie et la détruisent" par le financement de leurs opérations au détriment de leurs concurrents et de la monnaie.

La Mauvaise gestion du crédit et de la banque est, de notre avis, la source principale de la faiblesse de la monnaie. Lors de la création de la monnaie nationale, le salaire d'un cadre secondaire moyen lui permettait d'acheter dix boubous de Bazin pour un total de vingt mille ouguiya. Aujourd'hui, le salaire d'un professeur d'université ne lui permet d'acheter qu'un seul boubou de la même qualité.

Nous voyons à travers l'exemple donné, que la baisse de la valeur de la monnaie ne se limite pas à elle ; ses effets touchent l'individu, la culture, c'est-à-dire la vie dans son ensemble.

A cette situation de désordre financier, il faudrait ajouter le fait que notre pays ne dispose pas de spécialistes de la monnaie et des opérations bancaires, ce qui a privé nos banques d'avoir des bases saines au départ.

Quant à nos économistes, ils ne se sont pas spécialisés dans les questions monétaires, pourtant déterminantes dans tous les secteurs de l'économie et présentes dans tous les cursus des grandes universités du monde.

Cependant, ces économistes prennent en charge des responsabilités qui requièrent des connaissances académiques et une grande technicité dans le domaine monétaire qui n'est pas leur spécialité.

On se trouve ainsi dubitatifs face à une ouguiya qui monte et qui descend sans pouvoir en expliquer les raisons ni en savoir les remèdes (politique monétaire). Je me demande si ce terme existe dans les documents de bonne gouvernance par exemple ; ce qui serait révélateur et conforterait notre constat qui n'est pas à prouver.

La solution consiste à séparer la banque et l'entreprise qui sont aux mains d'une seule personne. Celui qui possède des pouvoirs monétaires (banque) et des actifs en nature (société) doit séparer le pouvoir et le commerce dans l'esprit et dans la pratique du banquier pour qu'il puisse se consacrer au financement de l'économie en toute neutralité.

Comment ? Par la nationalisation ? Non ! Il n'en est pas question pour nous

.Nous souhaitons plus de capital et de santé pour ces possédants ! Par l'expropriation ? Moins encore ! En fermant boutique ? Non il y a d'autres solutions plus positives et plus intelligentes.

La solution qui s'imposera un jour ou l'autre (et plutôt serait le mieux pour tous) passera par la séparation du secteur bancaire et du secteur réel en s'appuyant entre autres sur un marché financier limité ou une bourse de valeurs mobilières à créer en Mauritanie.

En les séparant, le banquier se trouvera dans l'obligation de vendre ses actions dans les sociétés commerciales ou inversement

Dans ce cas, la création d'une bourse s'imposera pour organiser les opérations de vente et d'achat des actions. Les produits de cession de ce commerce profiteront au banquier et renforceront sa surface financière nette et reconforteront sa position en tant qu'autorité monétaire.

Nul doute que l'ère du pétrole qui s'annonce pour nous exige la création sans délai d'une bourse.

Quant à la bourse, elle est en réalité un outil de démocratie économique, les millions d'actions que détiennent les individus leur permettent de participer à la conduite des projets et à leur contrôle à travers les assemblées générales et leur procurent des revenus financiers par l'amortissement de leurs actions.

La cotation en bourse des sociétés comme la SNIM pourrait venir renforcer le marché financier à créer. Si l'Etat cède ses actions aux particuliers dans le cadre du marché financier, des milliers de personnes seront portées d'actions, ce qui dénotera d'un commencement d'une véritable démocratie économique et financière permettant d'apprécier les performances des sociétés à leur juste valeur. Cette approche s'inscrit dans la recherche de solutions basées sur la séparation du pouvoir monétaire et du commerce ou "la privatisation de la privatisation" qui profitera à des milliers d'individus plutôt qu'une privatisation qui se limite à une petite minorité.

Les petits actionnaires devaient exister, être consultés et bénéficier des dividendes des sociétés travaillant au sein de l'économie de leurs pays.

L'épargne des particuliers perd son sens si elle ne permet pas à la démocratie économique et par conséquent politique de s'installer et de progresser.

Jusqu'ici domine, plus que l'investisseur, le métier "d'argentier" qui dans certains contextes, comme celui que nous vivons, est "un métier parasite", improductif qui se soucie davantage de saisir au passage les affaires lucratives de spéculer, que de l'essor de l'économie.

La situation que nous venons de décrire ressemble fortement à celle du parti unique en politique en ce qui concerne la concentration des pouvoirs entre les mains d'une seule personne.

D'un autre côté elle ressemble à la

dépendance de la justice par rapport au pouvoir exécutif. La banque est comme le juge des entreprises ; elle évalue leur succès et leur échec et détermine celles qui méritent le financement de celles qui ne le méritent pas. Et comme le juge, elle tient le destin des gens. La banque a un pouvoir de vie et de mort sur les entreprises par l'octroi ou non des crédits.

L'Etat se doit, à travers notamment des dispositions institutionnelles, contribuer à l'éclosion d'un secteur économique sain, bénéficiant de l'ensemble des mécanismes et garanties de régulation et de promotion, tout comme les opérateurs économiques doivent à leur tour contribuer au développement des banques en favorisant une économie sans caractère "mafieux".

L'Etat doit intervenir pour éviter que le commerce, l'industrie et les services (l'économie) ne soit dominée par une oligarchie financière et la concentration qui l'asservit ; il doit constituer un contrepoids utile adéquat "à la mauritanisme" pour rétablir les règles du libéralisme et en assurer le bon fonctionnement.

L'Etat, garant des libertés économiques, il lui revient de corriger cette situation, d'autant plus que l'oligarchie commerciale et financière conduit à la concentration et au monopole.

Voilà le despotisme !!

S'il existe dans la société des individus auxquels il faut accorder la liberté d'entreprendre et de commercer, il faut assurer parallèlement la concurrence nécessaire sur les marchés des capitaux. Ces individus ne peuvent pas se passer de la société et le droit individuel exercé sans limites engendre les conflits interminables des égoïsmes et sont la négation même de sociale et de la vie tout court.

Il faut assurer la démocratisation du capital et de l'économie sans laquelle l'entreprise démocratique et son processus politique sont condamnés d'avance à l'échec.

Pas de démocratie politique sans démocratie économique !!

Il est évident que nous n'avons pas évoqué tous les aspects liés au système financier, ayant choisi de mettre l'accent sur un seul sujet, à savoir : la distinction entre le secteur de l'économie réelle d'une part et le secteur de finances et bancaire d'autre part. Sans la séparation de ces deux secteurs, nous n'aboutirons pas à des solutions aux problèmes abordés, surtout en ce qui concerne le secteur financier.

Quant à la Banque Centrale, elle est dans une situation de "chômage" que nous souhaitons provisoire. Le rôle de la Banque Centrale intervient principalement après celui des banques. Les banques dans notre pays n'accordent aucun intérêt à la Banque Centrale ni à son rôle. C'est pourquoi nous avons dit qu'elle se trouve actuellement dans une situation d'établissement virtuel, sans impact véritable dans la préservation des équilibres financiers indispensables dans une économie de marché.